

6 A la route prendre à droite, puis à 100 m, encore à droite. Au panneau de Magnac-Laval, prendre la rue Alexandre Vialatte à gauche et suivre cette route sur 300 m jusqu'au prochain croisement. A l'intersection tourner à droite et rejoindre la rue de Beaulieu.

7 La prendre à droite sur 100 m, puis s'engager entre les maisons à gauche, suivre la petite route et à la fourche poursuivre à droite pour rejoindre le stade, le longer et retrouver le point de départ.



La procession de neuf lieues se déroule chaque année à Magnac-Laval, le lundi de Pentecôte, en l'honneur de Saint-Maximin. Cette coutume, fort ancienne (elle remonte au IV^{ème} siècle) est toujours restée vivace et populaire.

Les processionnaires partent vers 1 heure du matin et rentrent aux alentours de 20 heures après avoir suivi un itinéraire bien précis.

Ce périple rythmé par des chants religieux, des prières, des arrêts aux 48 croix décorées de fleurs, s'achève par un accueil chaleureux de la foule. (Source : Commune de Magnac-Laval)



Magnac-Laval, à l'époque romaine, était déjà une station importante de la grande route qui reliait Trèves (Allemagne) à Bordeaux. La cité « d'Augustomagnus », qui devint « Magnac », était située au nord-ouest de la ville actuelle vers les Tourettes.

La pieuse légende de Saint Maximin remonte à cette époque.

Lors de l'invasion des « barbares », Magnac passa successivement sous la domination des Wisigoths puis des Francs après leur victoire à Vouillé en 507. Au passage des Normands la campagne fut ravagée mais la ville sut se défendre victorieusement.

La période « féodale » a été marquée pendant longtemps par les luttes soutenues entre les barons de Magnac et le Comte de la Marche leur suzerain. Par deux fois la ville du Dorat qui était restée fidèle à ce dernier, fut prise et mise à sac par son rival. Pourtant le baron finit par succomber. Plusieurs seigneurs de Magnac participèrent aux croisades et l'un d'eux mourut glorieusement à Laodicée.

Pendant la guerre de Cent Ans, Magnac resta fidèle au Roi de France et en 1440, Charles VII s'y arrêta.

En 1650, Magnac fut érigé en marquisat pour Antoine de Fénelon, gouverneur de la Haute et de la Basse Marche. Ce fut lui qui fonda le collège.

La terre de Magnac prit, un siècle plus tard, le nom de « Laval » et devint « Duché-pairie » au profit de André-Pierre, Duc de Laval et Maréchal de France, qui fit du château reconstruit en 1730, le « Versailles de la Marche ».

La vie publique de Magnac-Laval fut agitée pendant la Révolution et, à la demande de la « Société Populaire », le château fut rasé.

(source : commune de Magnac-Laval)

En chemin :

- Procession de neuf lieues (pèlerinage ayant lieu chaque année le lundi de Pentecôte), croix ;
- Le bourg de Magnac-Laval ;
- Allées bordées de chênes, bocage limousin, élevage.

Ne pas jeter sur la voie publique

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme du Limousin en Marche
Pôle de Magnac-Laval
Contact : 05 55 68 59 15
et sur le site www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.

Pensez à emporter vos détritiques, et à refermer les barrières derrière vous.

Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.

Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leurs responsabilités (cavaliers, VTT, ...).

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112

SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.tourisme-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur l'onglet "signaler un problème sur un circuit" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été financée par le Conseil général de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Credit photos : Office de Tourisme du Limousin en Marche



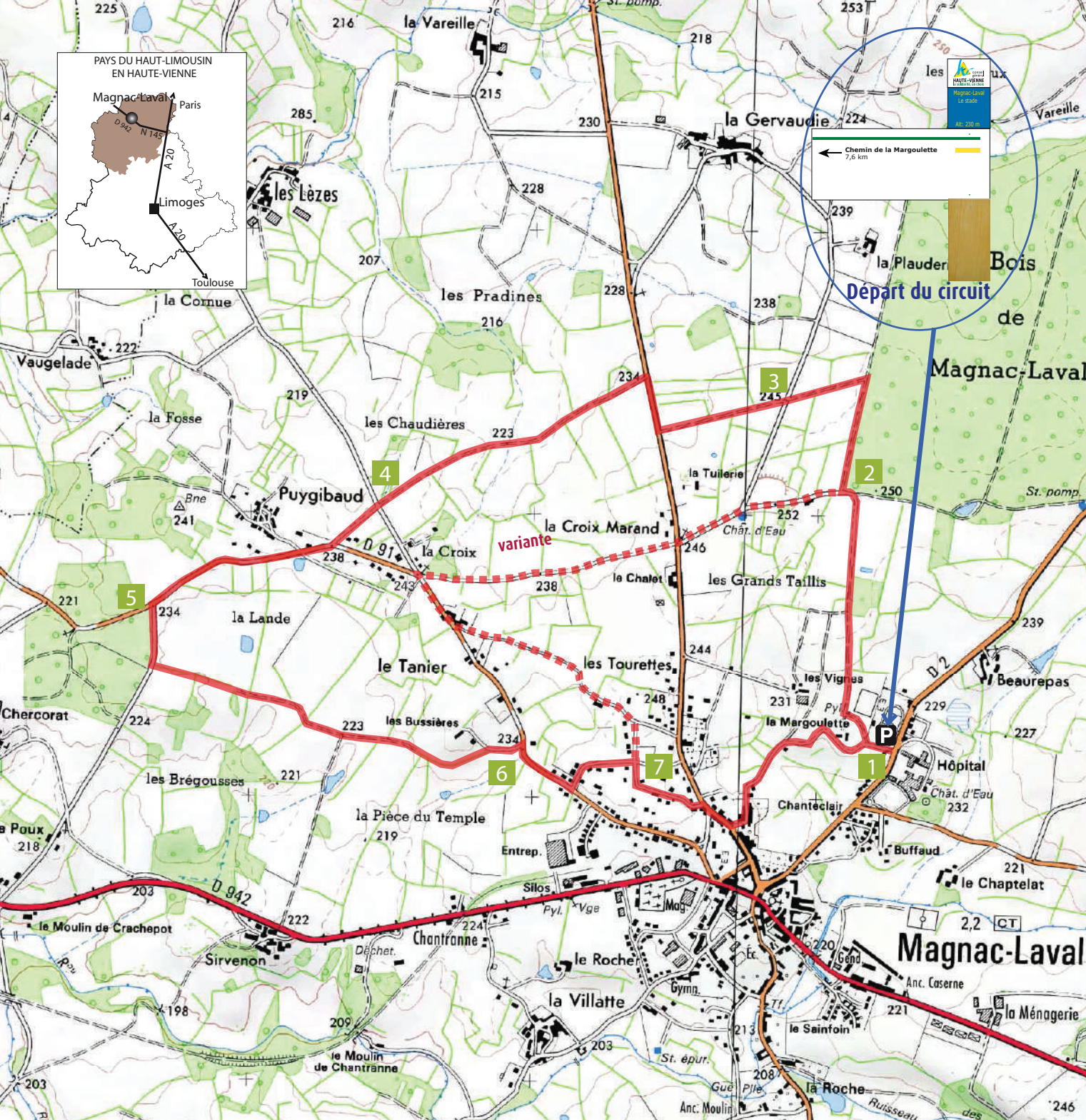
MAGNAC-LAVAL
Chemin de la Margoulette
2 h 00 - 7,6 km

Variante : 1 h 30 - 5,7 km



PAYS DU HAUT-LIMOUSIN

Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com



Info pratique

Accès : à 45 min de Limoges. Prendre l'A20 direction Paris. A la sortie 23b prendre la RN145 pendant 12 km, puis à droite la RD942, direction Poitiers.

Départ : En face de l'hôpital à proximité du terrain de football, en bord de la RD2.

Les pratiques possibles
 Continuité d'itinéraire
 Mauvaise direction
 Changement de direction

Durée	Longueur	Balilage	Niveau	Dénivelé
2 h 00	7,6 km	jaune	facile	22 m

Itinéraire

- Emprunter le chemin à gauche du stade. Au bout du chemin, tourner à droite et suivre le sentier pendant 900 m.
- A la route, tourner à gauche puis à 30 m emprunter le chemin à droite en longeant le bois de Magnac-Laval. Au croisement de chemins tourner à gauche jusqu'à la route.
- Traverser la route et continuer sur le sentier en face. A la RD tourner à droite et la suivre pendant 200 m puis prendre à gauche le chemin qui part entre des prairies et le suivre pendant 1 km.

Observer les croix en fer forgé au château d'eau, et en bois à l'intersection avec la RD91 au lieu-dit 'la Croix'. Ces croix font partie de circuit de la Procession de neuf lieues.
- Traverser la route, prendre le chemin en face, puis arrivé à la route, la prendre à droite sur 700 m.
- A la première intersection, tourner à gauche sur la petite route, puis à gauche sur le chemin en terre. Le suivre en continuant tout droit jusqu'à la route en laissant les chemins à droite et à gauche.